

MAUVES, LE 23 SEPTEMBRE 2016

EBITDA en hausse à **679 K€** (+18%)

Résultat net de **3.042 K€**, tenant compte de la plus-value liée à la cession immobilière intervenue fin 2013

Nette amélioration des capitaux propres à **758 K€** (+3,0 M€)

MECELEC, acteur industriel majeur des composites et des plastiques, a enregistré un chiffre d'affaires stable au titre du 1^{er} semestre 2016 (-0,4%). L'EBITDA atteint 679 K€ (4,0% du CA), en progression de 18%. Le résultat opérationnel courant ressort à 13 K€, il s'agit du premier résultat opérationnel courant positif depuis 2011. Le résultat opérationnel s'élève à 3.400 K€, en amélioration de 3.011 K€, incluant la plus-value liée à la cession intervenue fin 2013 pour 3.571 K€, ainsi que 269 K€ de charges non récurrentes.

Du fait du dénouement de l'incertitude qui pesait sur la cession immobilière rappelée ci-avant, la présentation de la situation financière consolidée s'améliore sensiblement. Les capitaux propres consolidés ressortent à 758 K€ au 30 juin 2016, contre (2.253) K€ au 31 décembre 2015. L'endettement financier est en diminution de 21% à 14,6 M€, contre 18,6 M€ au 31 décembre 2015.

Le Rapport Financier Semestriel est disponible sur www.mecelec.fr.

Résultats semestriels 2016

Compte de résultat consolidé (en K€)	30/06/16	30/06/15
Chiffres d'affaires	16 865	16 944
EBITDA	679	576
Résultat opérationnel courant	13	(155)
Résultat opérationnel	3 400	389
Résultat net	3 042	277

Michel-Pierre DELOCHE, Président-Directeur Général de MECELEC, a déclaré :

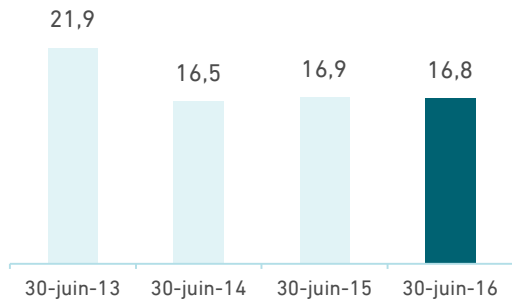
« Les résultats du 1^{er} semestre 2016 sont un vrai motif de satisfaction pour MECELEC, qui a retrouvé la rentabilité opérationnelle courante perdue depuis 2012 et l'entrée en crise du secteur de la construction. La reprise des ventes de logement et des permis de construire ne se ressent pas encore dans le chiffre d'affaires de MECELEC. Toute embellie sur ce secteur ne pourra que profiter au Groupe et améliorer sensiblement sa trajectoire de performance opérationnelle. »

MECELEC apporte à l'occasion de ce communiqué les rappels et précisions suivantes :

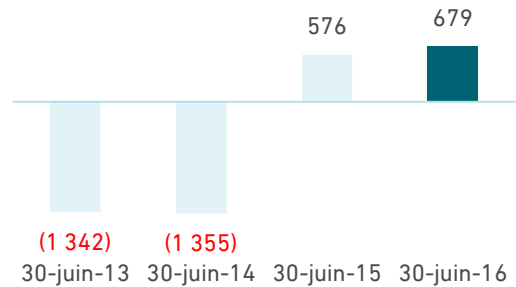
- L'état de la situation financière consolidée au 30 juin 2016 ;
- Le compte de résultat du 1^{er} semestre 2016 ;
- Le tableau de flux consolidé de trésorerie du 1^{er} semestre 2016 ;
- L'état du contentieux pénal en cours avec MM. RIBEYRE, VERJAT, PELISSIER et les Sociétés MEA INDUSTRIES et MEA AG
- L'état du contentieux commercial en cours avec le Groupe SEDAINÉ ;
- L'absence de transfert sur ALTERNEXT ;
- La mise en place d'un contrat de liquidité ;
- L'évolution de la gouvernance ;
- La mise à disposition du Bilan RSE 2015.

Indicateurs

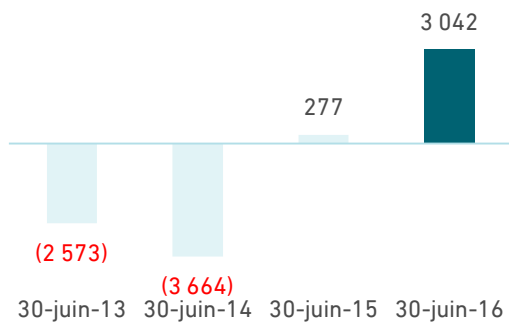
Chiffre d'affaires (M€)



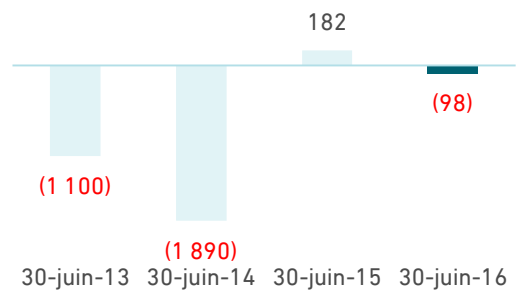
EBITDA (K€)



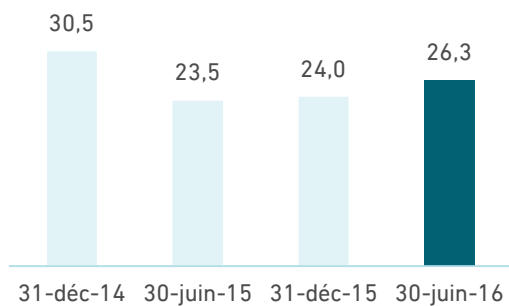
Résultat net consolidé (K€)



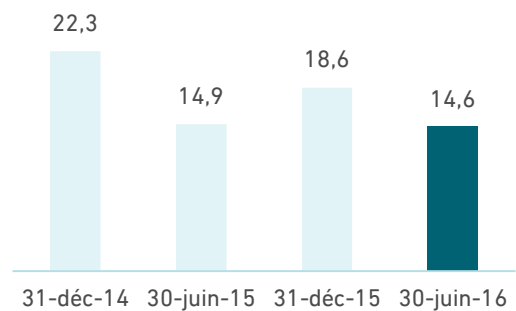
Marge brute d'autofinancement (K€)



Evolution du bilan (M€)



Dettes financières (M€)



Etat de la situation financière consolidée au 30 juin 2016

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30/06/16	31/12/15
Ecart d'acquisition	N1	682	682
Immobilisations incorporelles	N2	716	787
Immobilisations corporelles	N3	6 108	6 734
Autres actifs financiers	N4	354	284
Actifs d'impôts différés		1 469	1 350
Total actifs non courants		9 329	9 837
Stock et en-cours	N5	4 420	3 990
Clients et comptes rattachés	N6	7 237	4 918
Actifs d'impôts exigibles		-	-
Autres créances et comptes de régularisations	N6	1 800	1 813
Trésorerie et équivalents trésorerie	N7	3 465	3 527
Total actifs courants		16 922	14 249
TOTAL DES ACTIFS		26 251	24 086

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30/06/16	31/12/15
Capital émis		12 152	12 149
Autres réserves		(14 439)	(14 248)
Part du groupe dans les résultats		3 041	(157)
Capitaux propres – part du groupe	N8	754	(2 256)
Intérêts ne donnant pas le contrôle		4	3
Total capitaux propres	N8	758	(2 253)
Emprunts portant intérêts	N9	8 533	8 526
Autres dettes financières	N9	-	5 300
Provisions long terme (indemnités de fin de carrière)		1 379	1 246
Passifs d'impôts différés		63	125
Total passifs non courants		9 975	15 197
Emprunts portant intérêt	N9	6 055	4 797
Provisions à court terme	N10	681	749
Fournisseurs & autres créditeurs	N11	8 782	5 595
Total passifs courants		15 518	11 141
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		26 251	24 086

Compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2016

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	30/06/16 ¹	30/06/15
Chiffres d'affaires		16 865	16 944
Achats consommés		(6 512)	(6 459)
Charges de personnel		(5 416)	(5 603)
Charges externes		(3 919)	(4 053)
Impôts et taxes		(366)	(353)
Amortissements, provisions et pertes de valeur		(644)	(731)
Autres produits		22	136
Autres charges		(17)	(36)
Résultat opérationnel courant		13	(155)
Autres produits opérationnels*	N12	3 745	1 091
Autres charges opérationnelles	N12	(358)	(547)
Résultat opérationnel		3 400	389
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	15
Coût de l'endettement financier brut	N13	(321)	(214)
Coût de l'endettement financier net	N13	(308)	(199)
Autres produits et charges financiers		(101)	-
Charge (-) / Produit (+) d'impôt	N14	51	87
Résultat net des activités poursuivies		3 042	277
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		-	-
Résultat net		3 042	277
Part du Groupe		3 041	276
Intérêts ne donnant pas le contrôle		1	1
Résultat de base par action en euros		0.75	0.08
Résultat dilué par actions en euros		0.30	0.03

*Voir I. 4. Résultat du contentieux commercial avec SEDAINÉ et Note 12 dans le Rapport Semestriel 2016.

¹ En application de la norme IAS 12, la CVAE a été retraitée en charge d'impôt. En application de la norme IAS 20, les crédits d'impôts ont été présentés en déduction des charges auxquelles ils étaient liés (CIR, CIS, Crédit prospection, Crédit impôt apprentissage)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Tableau consolidé des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	30/06/16	30/06/15
Résultat avant impôts des Sociétés intégrées	(1 137)	364
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	-	-
Intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-
Produits / Charges financières	308	(199)
Impôt sur les résultats payé / crédit d'impôt	-	(87)
Elimination des C&P sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations et reprises/amortissements et provisions	682	(197)
- Gains et pertes de valeur liés aux variations de juste valeur	49	18
- Plus-values de cession	-	(202)
Marge brute d'autofinancement des Sociétés intégrées	(98)	182
Variation des actifs et passifs d'exploitation	321	(1 672)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	223	(1 490)
Investissements	(1 173)	(705)
Cessions d'immobilisations	-	-
Incidence des variations de périmètre :		72
- Acquisition de titres, nette de la trésorerie acquise	-	-
- Cession de titres, de filiale consolidée, nette de la trésorerie cédée	-	-
Variation des créances financières	(70)	(41)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 243)	(674)
Emission d'emprunts	503	63
Variation des capitaux propres	-	-
Augmentation de capital	-	10
Remboursement d'emprunts	(191)	(1 037)
Intérêts versés	(308)	(199)
Produits financiers sur actions propres	-	-
Autres produits financiers	2	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3	(1 130)
Ecart de conversion	-	(1)
Variation de trésorerie	(1 017)	(3 293)
Trésorerie et équivalent à l'ouverture	(909)	4 205
Trésorerie et équivalent à la clôture	(1 925)	912

Etat du contentieux pénal en cours avec MM. RIBEYRE, VERJAT, PELISSIER et les Sociétés MEA INDUSTRIES et MEA AG

Volet pénal contre MM. Philippe RIBEYRE, Jean-François VERJAT, Patrice PELISSIER et les Sociétés MEA INDUSTRIES et MEA AG

La Société MECELEC avait découvert dans le courant de l'année 2015 que M. Philippe RIBEYRE, ancien Directeur Général Délégué de la Société, avait pris attache avec le groupe allemand MEA, concurrent de MECELEC, développant de concert avec ce même groupe un schéma hostile à l'encontre de MECELEC.

Par jugement en date du 19 avril 2016, le Tribunal correctionnel d'Epinal a condamné pénalement M. Philippe RIBEYRE pour le délit d'abus de confiance à l'encontre de MECELEC. Le tribunal a également condamné les Sociétés MEA INDUSTRIES, MEA AG, et leurs dirigeants personnes physiques MM. Jean-François VERJAT et Patrice PELISSIER pour recel d'abus de confiance.

M. Philippe RIBEYRE, les Sociétés MEA INDUSTRIES et MEA AG, MM. Jean-François VERJAT et Patrice PELISSIER ont interjeté appel de la décision. Une décision d'appel est attendue dans le courant du 1^{er} semestre 2017.

Volet civil contre M. Philippe RIBEYRE

Dans le volet civil, suite au licenciement pour faute lourde de M. Philippe RIBEYRE, celui-ci a été débouté de l'ensemble de ses prétentions par décision du Conseil des Prud'hommes d'Annonay en date du 2 mai 2016. M. Philippe RIBEYRE a également interjeté appel de cette décision. Une décision d'appel est attendue dans le courant du 1^{er} semestre 2017.

Etat du contentieux commercial en cours avec le Groupe SEDAINE

Suite à l'échec des projets de participation financière et d'accord industriel évoqués dans l'accord-cadre du 8 avril 2014 négocié avec SEDAINE, un contentieux avait été initié par SEDAINE le 1^{er} septembre 2015, qui demandait la poursuite des opérations malgré l'expiration de la date de closing et les conditions essentielles non remplies par SEDAINE.

Par décision rendue en date du 29 juin 2016, le Tribunal de Commerce francophone de Bruxelles a rejeté l'ensemble des demandes du groupe SEDAINE, les déclarant infondées. Les demandes formulées par MECELEC à titre reconventionnel ont également été rejetées.

Ce jugement entraîne la validation de la cession immobilière intervenue fin 2013 et permet la traduction définitive dans les comptes consolidés du Groupe MECELEC en application des normes IFRS².

Le groupe SEDAINE a interjeté appel de la décision, tout en abandonnant ses prétentions relatives à l'annulation de l'opération de cession immobilière. La décision d'appel pourrait intervenir en 2020.

Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –

² La possibilité incluse dans la convention-cadre de retour dans le « pristin état » de chacune de ses dispositions en cas de non réalisation de la totalité des opérations avait conduit à annuler, dans les comptes consolidés de l'exercice 2013, la cession de l'immobilier intervenue fin 2013, et ainsi la réinscription à l'actif immobilisé de la valeur brute des immeubles cédés ainsi que leurs amortissements, et l'enregistrement au passif d'une provision de 5.300 K€ en Autres dettes financières, ainsi que la poursuite des charges d'amortissement et le retraitement des loyers afférents dans le compte de résultat consolidé.

La traduction en normes IFRS de la cession immobilière présente ainsi les incidences suivantes : (i) la comptabilisation de la plus-value de cession en Autres produits opérationnels, (ii) le remplacement des charges d'amortissement par des charges de loyers ainsi que les impôts différés afférents et, au bilan, à l'actif sur (iii) la sortie des immeubles cédés, et au passif sur (iv) la suppression de la provision classée en Autres dettes financières pour 5.300 K€.

norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « I.4 Résultat du litige opposant MECELEC à SEDAINÉ » et « II.6.14 Dettes financières » du rapport semestriel qui présentent l'évolution du litige entre les parties et en particulier les dispositions du jugement du Tribunal de Commerce Francophone de Bruxelles intervenu le 29 juin 2016 ainsi que l'analyse de la requête d'appel du 8 septembre 2016 formée par le groupe SEDAINÉ qui ont conduit la société à comptabiliser définitivement dans les comptes consolidés du Groupe MECELEC au 30 juin 2016 le produit de la vente de l'immobilier intervenue le 30 décembre 2013 et à considérer que la probabilité d'une réforme de ce jugement de première instance se traduisant par l'obligation de devoir acquérir la totalité des actions formant le capital de la société VERDEYEN était trop aléatoire et que les éventuels impacts financiers de la consolidation de cette nouvelle société dans le périmètre de consolidation du groupe MECELEC étaient impossibles à quantifier à ce jour. »

Absence de transfert sur ALTERNEXT

L'Assemblée Générale du 30 juin 2015 avait donné délégation au Conseil d'administration de décider du transfert de cotation des instruments financiers de la Société du marché réglementé NYSE – EURONEXT compartiment C vers le marché multilatéral de négociation ALTERNEXT – NYSE EURONEXT. Le Conseil d'administration n'a pas souhaité utiliser cette délégation.

Mise en place d'un contrat de liquidité

MECELEC a confié à FINANCIERE d'UZES la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires et ce à compter du 1^{er} avril 2015.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (« AMAFI »), approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») par décision du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 17.163 actions MECELEC ;
- 50.000 euros.

D'une durée de 1 an, le contrat est renouvelable par tacite reconduction.

Evolution de la gouvernance de MECELEC

La mission confiée le 31 octobre 2014 à Philippe LEYDIER, précédemment Censeur du Conseil de MECELEC, de prendre la Direction Générale Déléguée pour une durée initiale de 14 mois, prolongée de 6 mois, a pris fin le 30 juin 2016. Philippe LEYDIER a été nommé à nouveau Censeur pour assister les travaux du Conseil.

Dans cet intervalle le Comité de Direction a été entièrement remanié, et s'articule autour de Michel-Pierre DELOCHE, Président-Directeur Général depuis 2010, dont le mandat a été renouvelé pour 6 ans lors du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée Générale du 24 juin 2016.

Mise à disposition du Bilan RSE 2015

Le Bilan RSE 2015 sera diffusé sur le site internet de la Société le 5 octobre 2016. Il a fait l'objet d'un contrôle par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Prochaine publication

Lundi 7 novembre 2016, chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2016.

A propos de MECELEC

Créée en 1934, MECELEC était à l'origine un spécialiste de l'équipement de réseaux électriques. A la fin des années 50, la société a choisi le polyester pour la fabrication de matériels de raccordement électriques, jusque-là en métal.

MECELEC est aujourd'hui un industriel spécialiste des matériaux composites et des plastiques dont l'activité se déploie sur deux segments de marché :

- RESEAUX - MECELEC est un des rares acteurs du marché à offrir une gamme complète d'équipements de raccordement entre des réseaux publics (électrique, télécoms, gaz et eau) et leurs clients.
- INDUSTRIE - MECELEC a développé de fortes compétences techniques et industrielles dans la transformation des composites thermodurcissables et dans l'injection des thermoplastiques. Cette activité a été renforcée par la création du site de St Agrève (1984), l'acquisition de l'activité NOBEL COMPOSITES (2003), puis par celles de SADAC (2011) et de SOTIRA 73 (2012), et plus récemment celle de BESACIER (2014), spécialiste du découpage métallique fin et de l'emboutissage profond.

MECELEC a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 31,0 M€ (2015) et compte environ 246 salariés. Son implantation principale est en région Rhône Alpes : Mauves et Saint-Agrève (Ardèche), Saint-Etienne de Saint-Geoirs (Isère) et Corbas (Rhône); elle possède un établissement en Roumanie à Cluj-Napoca.

MECELEC est une entreprise innovante éligible aux FCPI (visa A1410065V).

La société est cotée sur l'Euronext Paris compartiment C. Code ISIN : FR0000061244 – MCLC.

CONTACTS

Michel-Pierre DELOCHE

Président-Directeur Général
04 78 95 98 22
mp.deloche@mecelec.fr

Hugues DELOCHE

Directeur Général Adjoint
04 72 23 66 88
h.deloche@mecelec.fr

www.mecelec.fr